



Permis de conduire suspendu

Par **marinalo**, le 17/11/2011 à 19:24

Bonjour,
mon mari vient d'être "recale" a sa visite médical pour la reconduction de son permis de conduire (qu'il avait été obligé de repasser cause alcool au volant) ; il ne peut plus aller à son travail doit il démissionner, prévenir son employeur de son incapacité à se déplacer et le laisser trouver une solution ? on ne sait pas vraiment pas comment faire. trop merci pour vos réponses